

La Sécurité Routière dans l'Aisne

Tableau de bord mensuel

Mars 2021

Données de l'observatoire départemental

	2021	2020	Variation 2020/2021	Aisne	National
Accidents	17	8	+9	+112,5%	+58,0%
Tués	2	1	+1	+100,0%	+20,0%
Blessés	17	10	+7	+70,0%	+57,0%

	Aisne	France
Indice de gravité	11,76	4,72

LES PRINCIPALES CAUSES

	Accidents corporels	%		Accidents Mortels	%
Refus de priorité	6	35,3	vitesse	1	50,0
Alcoolémie/stupéfiants	4	23,5	Refus de priorité	1	50,0
Imprudence	3	17,6			

Analyse du mois :

Le département fait le constat de 2 accidents mortels en ce mois de mars 2021 :

- Le 9 mars à 18:45 : VLA tente un dépassement, mais voyant un autre véhicule sur la voie opposée, se rabat violemment. Le VLA fait un tête à queue et vient percuter de face le VLB. (vitesse – le conducteur du VLA 24 ans décédé).
- Le 18 mars à 13:50 : un piéton a été renversé sur un passage protégé par une voiture. (Refus de priorité – le piéton : 73 ans décédé).

Focus sur les causes d'accidentalité dans le département pour le mois

- **L'alcoolémie et stupéfiants représentent** : 4 accidents corporels
- bilan : **4** blessés.
- **Le refus de priorité représente** : **6** accidents corporels
- bilan : **1** tué et **5** blessés.
- **L'imprudence représente** : **3** accidents corporels
- bilan : **4** blessés.

LES LOCALISATIONS

Accidents corporels	Hors agglo.	En Agglo.
Autoroutes	1	
RN	0	0
RD	5	1
VC	2	8

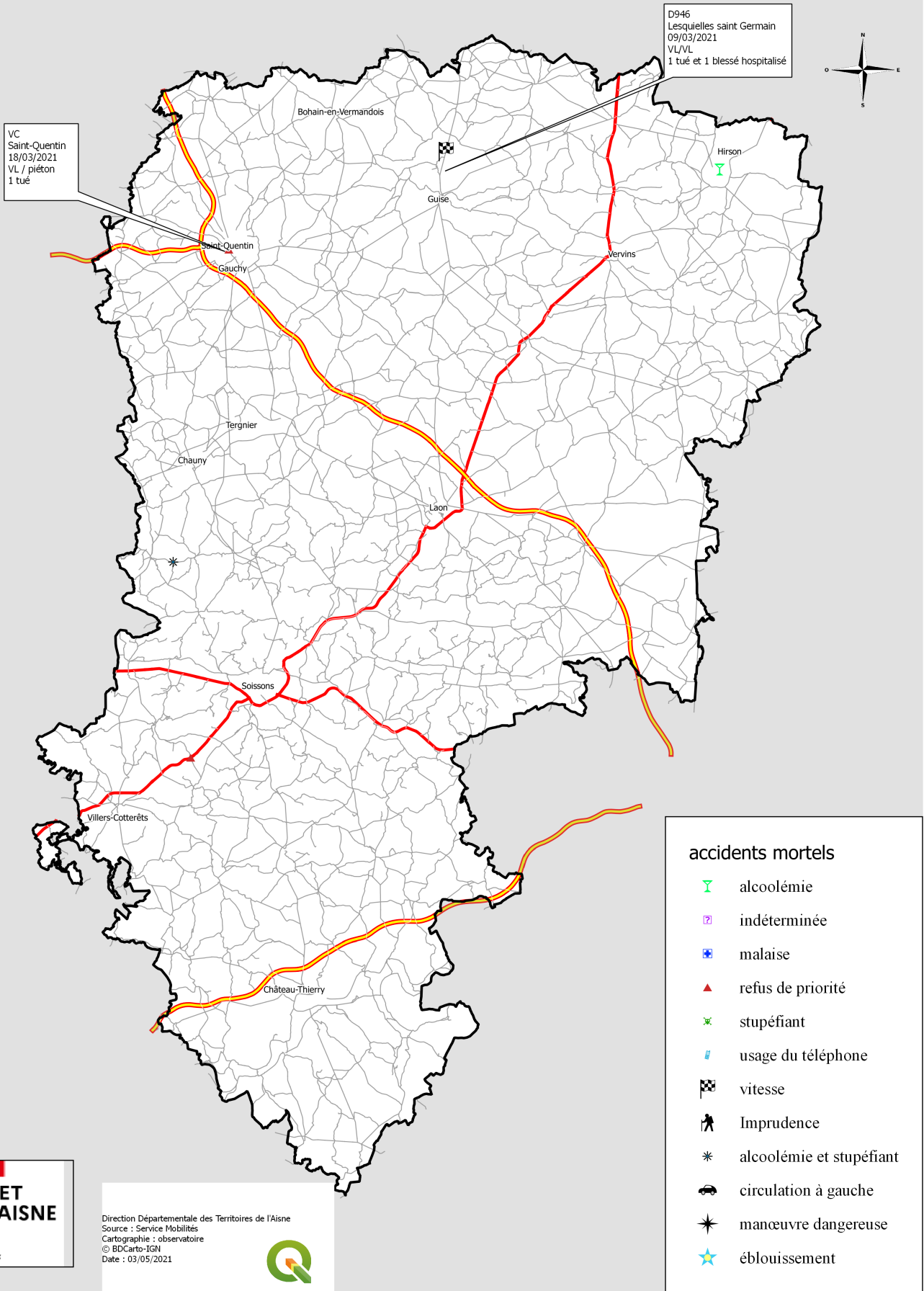
Accidents mortels	Hors agglo.	En Agglo.
Autoroutes	0	
RN	0	0
RD	1	0
VC	0	1

Validation des chiffres du mois précédent : 8 accidents corporels, 0 tué et 10 Blessés dont 5 BH définitifs

Sources: Remontées rapides des Forces de l'Ordre - Données non consolidées.

ACCIDENTS MORTELS DANS L' AISNE

en 2021



PRÉFET DE L' AISNE
Liberté
Égalité
Fraternité

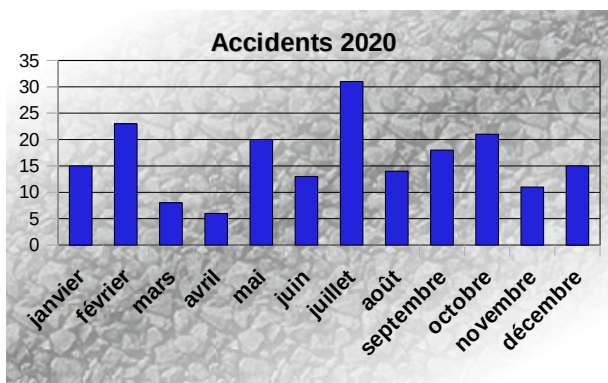
Direction Départementale des Territoires de l'Aisne
Source : Service Mobilités
Cartographie : observatoire
© BDCarto-IGN
Date : 03/05/2021



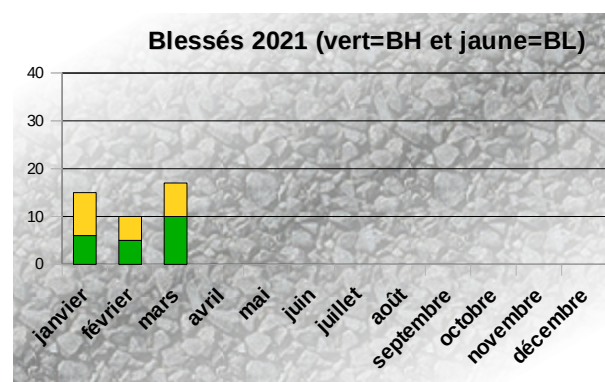
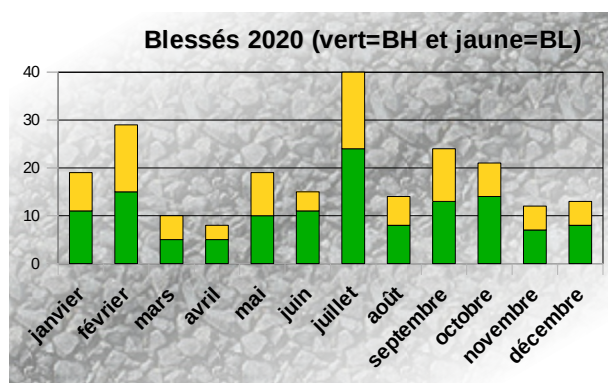
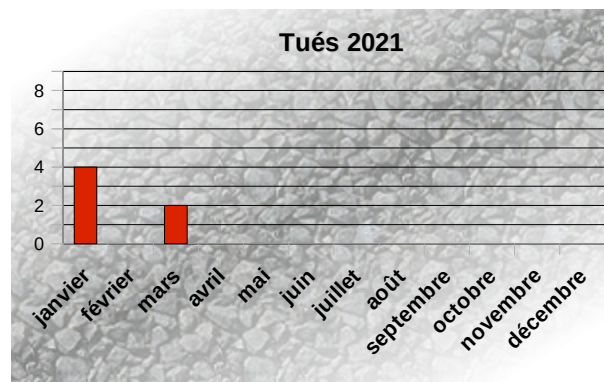
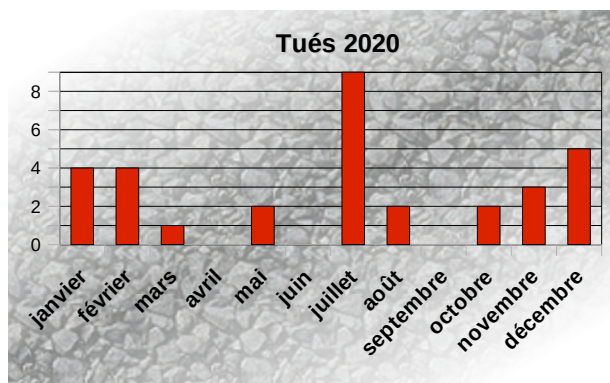
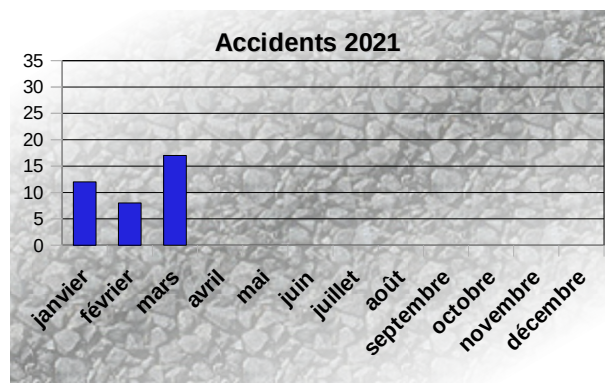
Bilan depuis le début de l'année 2021

	2021	2020	Variation 2020/2021	Aisne	National
Accidents	37	46	-9	-19,6%	-5,0%
Tués	6	9	-3	-33,3%	-17,0%
Blessés	42	58	-16	-27,6%	-6,0%

Bilans mensuels 2020



Bilans mensuels 2021



Bilan de Janvier 2021 à Mars 2021

Bilan: 37 Accidents corporels (dont 5 mortels) - 6 Tués - 42 Blessés

Indice de gravité = 16,2 (France= 5,03)

Principales causes des accidents corporels

Refus de priorité	Imprudence	Vitesse
11 soit 29,73%	8 soit 21,62 %	7 soit 18,92 %

Principales causes des accidents mortels

Refus de priorité	Alcoolémie/stupéfiants	Vitesse
2 soit 40 % bilan : 2 tués	2 soit 40 % bilan : 3 tués	1 soit 20 % bilan : 1 tué

Localisation des accidents corporels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	1	1	
Routes nationales	1	1	0
Routes départementales	17	12	5
Voiries communales	18	2	16

Localisation des accidents mortels

Type	Nombre	Hors agglomération	En agglomération
Autoroutes	0	0	
Routes nationales	1	1	0
Routes départementales	2	1	1
Voiries communales	2	0	2

	Hors agglomération	En agglomération
Accidents corporels	16	21
Accidents mortels	2	3

Usagers impliqués dans les accidents corporels

	Véhicules Légers	Cyclo / quad	vélos	Piétons	Motos	Poids- lourds	Tracteurs	Transports en commun	Trottinettes
Accidents corporels	51	8	3	6	7	2			
Accidents mortels	11			1					

Principales collisions dans les accidents corporels

VL seul	VL contre VL	VL contre piétons
7 soit 18,9%	7 soit 18,9%	5 soit 13,5%

Principales collisions dans les accidents mortels

VL contre VL	VL seul	VL contre piétons
3 soit 60% Bilan: 3 tués	1 soit 20% Bilan: 2 tués	1 soit 20% Bilan: 1 tué

Quand se produisent principalement les accidents corporels ?

Mars 2021	Janvier 2021	Février 2021
17 soit 45,9%	12 soit 63,2%	8 soit 21,6 %

Le mois le plus mortel: Janvier avec 4 tués.

Mercredi	Vendredi	Dimanche
8 soit 21,6%	7 soit 18,9%	7 soit 18,9%

Le jour le plus meurtrier est : le vendredi (3 tués)

Répartition par jour et par tranches horaires des accidents corporels

Le mercredi et le vendredi sont les jours où se produisent le plus les accidents corporels.

La tranche horaire pour :

Le mercredi : matin,

Le vendredi : l'après midi.

Pour les accidents mortels, la tranche horaire accidentogène : de 16h à minuit toute la semaine.

Ce tableau de bord est réalisé par l'observatoire de la sécurité routière de l'Aisne

Conseil Départemental

Direction de la Voirie Départementale
www.aisne.com

Site des services de l'État dans l'Aisne

Service départemental de la communication interministérielle
www.aisne.gouv.fr

Gendarmerie Nationale

Escadron Départemental de Sécurité Routière
Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile

Direction Départementale de la Sécurité Publique

État-Major

Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

Correspondant Départemental Sécurité
<http://dsden02.ac-amiens.fr/>

Direction Départementale des Territoires

Observatoire Départemental et Coordination Sécurité Routière

*Retrouvez de nombreuses informations
et les dernières campagnes de la Sécurité Routière
sur internet : www.securiteroutiere.gouv.fr*